



Ligue Régionale de Basket Ball
16 Boulevard Winston Churchill
21000 DIJON
Tél. : 03 80 71 52 03

E-mail : lbbb@wanadoo.fr

Site : www.bourgognefranchecomtebasketball.org

COMITÉ DIRECTEUR
Jeudi 31 janvier 2019
En présence de Jean-Pierre SIUTAT
Procès-verbal N°06 - 2018/2019

MEMBRES PRÉSENTS : Laurent ARBAULT, Thierry BERTHEAU, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Christine CUENOT, Bernard DEPIERRE, Noëlle GAUDIOT, Martine GREGOIRE, Jean-Marie JACOTOT, Jenny JACOTOT, Jean-Louis LAMOTTE, Catherine LARCHER, Alexandre LAUMET, Michel MARGUERY, Jean Luc MARTIN, Sébastien MEUNIER, Matthieu PELZ-FERRY, Frédéric PETITJEAN, Corinne POITOUT, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Jacques SIMON, Benjamin SOUSSIA, Didier TAFFINEAU, Adeline THERAROSZ, Sylvie VALTAT, Jacky VERNOUD.

MEMBRES EXCUSÉS : Sylvie AUBRY, Frédéric BENUCCI, Benjamin BUSTON, Christiane COMMAILLE, Jacky COLLIN.

INVITÉS PRÉSENTS : Loïc BEAUVOIR, Helen BILLIARD, Frédérique DECHAUME, Nicolas FAURE, Francis PEDRON, Christophe PELLEGRINI, Éric PETIOT, Paul REGNIER.

INVITÉ EXCUSÉ : Daniel MORIAUX.

En introduction à la réunion le Président Bernard DEPIERRE a tenu à rendre hommage à Mr. Norbert QUINCY, père de Pierre-Anthony et Mr. René DUVERT père de Marie-Christine BENOIT, tous deux acteurs importants du Basket-Ball en BFC. Il apporte son soutien aux proches et aux familles.

Le Président DEPIERRE, évoque le départ de Mme Helen BILLIARD, collaboratrice de la Ligue depuis presque 2 ans et souligne son excellent travail, sa disponibilité, son professionnalisme et tient à la remercier pour le travail effectué.

La réunion se poursuit avec des remerciements à Jean-Pierre SIUTAT, Président de la FFBB pour sa présence au cours de cette journée.

En milieu de journée le Président Jean-Pierre SIUTAT a inauguré officiellement les locaux de la Ligue en compagnie des élus locaux avec lesquels il s'est entretenu au cours de l'après-midi.

Un entretien a également eu lieu à la mairie de Dijon avec Mr REBSAMEN, Maire de Dijon, dans le but d'évoquer le développement du Basket-Ball au sein de la ville et d'envisager de futurs projets. (Open France

3x3 place de la Libération).

En fin de journée, le Président SIUTAT s'est adressé aux clubs de CF et PRN avant d'assister à la réunion du Comité Directeur de la Ligue.

- Approbation des PV du Bureau

Le PV de la réunion du Comité Directeur n°4 du 20 décembre 2018 est approuvé par les membres du Comité directeur.

Le Secrétaire général précise que, suite au départ d'Helen, une réflexion est engagée concernant la répartition des tâches de travail tant au niveau des salariés que des Élus. Une information sera effectuée auprès des intéressés et des membres du Comité Directeur.

-1- Activités et informations

Installation des locaux :

Depuis le 12 décembre 2018, les salariés administratifs sont présents au sein des locaux situés au 16 Boulevard Winston Churchill à Dijon. L'installation s'achèvera avec la mise en place d'un vidéoprojecteur. Le photocopieur et l'audioconférence ayant été mis en place.

Le Comité départemental de Côte d'Or doit prendre possession de ses bureaux prochainement.

Pour rappel, les Comités directeurs sont tournants sur le territoire. La prochaine réunion aura lieu **le 04 Avril 2019** la date du 28/03 est reportée au 04/04 le Président étant absent.

Les réunions de bureau ont lieu au siège de la Ligue à Dijon, la prochaine se déroulera le 28 février 2019.

Les journées portes ouvertes, du vendredi 11 et samedi 12 janvier 2018, n'ont pas obtenu le succès escompté. Bien évidemment, ces locaux restent ouverts pour tous du lundi au vendredi.

Concernant les permanences :

- le Secrétaire général et Secrétaire général adjoint : les mardis,
- le Président : les lundis après-midi,
- le Trésorier général : sur rendez-vous.

Le 31 janvier 2019 l'inauguration officielle des locaux s'est déroulée en présence du Président de la FFBB, Jean-Pierre SIUTAT, et plus de soixante personnes : élus de la Ville de Dijon, du Département de Côte d'Or, de la DRDJSCS, des partenaires, de la presse et des membres du Comité directeur.

Représentation de la Ligue :

À la suite des invitations reçues, les représentations auprès des clubs et Comités départementaux se poursuivent avec dernièrement la présence à l'ASC Saint Apollinaire, Jura Dolois Basket, AL Lons et prochainement aux réunions du CD 21 et CD 70/90.

Les membres de la Ligue peuvent évidemment la représenter après accord du Président Bernard DEPIERRE.

Règlement intérieur : modalités sur les procédures financières et validations des PV :

Mr CUENOT indique que les membres du Comité directeur ont reçu, en amont de la réunion, la procédure de traitement des frais.

Cette note sera mise intégrée au règlement intérieur.

Mise en place de la procédure de validation des PV :

Comme évoquée lors de la précédente réunion du Comité Directeur, une procédure de validation des PV est proposée :

Après la réunion, un compte rendu est réalisé sous 15 jours et contrôlé en premier lieu par les élus en charge de la validation des PV.

À la suite du retour de ces élus, un envoi est effectué par mail à tous les membres du Comité directeur qui disposent de 8 jours pour transmettre leurs avis. Ce délai expiré, les PV seront validés et envoyés aux clubs.

Les membres acceptent à l'unanimité cette procédure de validation par mail des PV qui sera inscrite dans le règlement intérieur.

Subventions

Le Président DEPIERRE rappelle la baisse des aides CNDS et CRDS qui sont malheureusement des budgets essentiels.

La FFBB à aider la Ligue sur deux lignes budgétaires :

1. sur l'acquisition immobilière via le FART
2. via une aide à destination des Ligues (inversement proportionnelle aux nombres de licenciés dans le Ligue).

Des aides sont également transmises pour le Pôle Espoirs et les postes de CTO et DT.

-2- Effectifs des licences

	2017/2018 au 20/12	2018/2019			Différence	%	Licenc es OBE	Licences Contact Avenir
		M	F	TOTA L				
CD 21	3 710	2 516	1 095	3 611	-99	-2,67	21	14
CD 58	1 376	812	399	1 211	-165	- 11,99	0	0
CD 71	4 622	2 763	1 777	4 540	-82	-1,77	2 131	11
CD 89	1 738	1 109	552	1 661	-77	-4,43	71	0
CD 25	1 544	1 106	413	1 519	-25	-1,62	0	0
CD 39	1 463	861	522	1 413	-50	-3,42	800	11
CD 70/90	1 703	1 183	573	1 756	53	3,11	972	0
Ligue	16 156	10 380	5 331	15 711	-445	-2,75	3 995	36
FFBB	514 610	328 098	177 586	505 684	-8 926	-1,73	90 982	4 297

Le Président Bernard DEPIERRE souligne et félicite l'augmentation des licences au sein du CD 70/90.

-3- Pôle développement et implantation

(Annexe1 et 2)

Un point est effectué par Mr ARBAULT sur ce pôle.

Il rappelle que la commission communication élabore la refonte du site interne, à établit des éléments de communication (courrier, newsletter « BFC news » et « BBFC ») et travaille actuellement sur une plaquette pour la caravane du Basket.

Concernant le développement, une prospection sectorielle dans les villes a été mise en place pour créer des clubs.

Des contacts sérieux ont été pris pour la création de futures écoles de Basket. Les CTF établissent des rendez-vous auprès des villes, des collectivités pour développer le basket-ball notamment dans des territoires « déserts ».

Le Comité départemental de Saône et Loire organise avec la FFBB, un stage santé diplômant du 15 au 19 avril 2019 à Chalon-sur-Saône.

-4- Pôle CTC – Unions – Création Clubs

Mr TAFFINEAU indique que certaines CTC ne sont pas à jour pour l'école d'arbitrage (niveau 2 obligatoire) un rappel sera effectué.

-5- Pôle citoyenneté

Suite à la réunion des Présidents initié par la FFBB, Mme THERAROSZ indique qu'un mail sera transmis aux clubs, avec une volonté d'avoir un référent par Comités Départementaux sur le développement de la citoyenneté.

-6- Discipline

Mr QUINCY présente ses excuses pour la longueur des retours des dossiers faits aux clubs et personnes concernées. , au vu des récentes circonstances.

Pour information, lors d'un huis clos il n'est pas nécessaire d'avoir un représentant, les arbitres sont compétents.

Mr QUINCY tient à remercier Mr SOUSSIA et Mr BUSTON concernant les rapports d'arbitres qui sont de plus en plus précis et permettent une meilleure analyse des dossiers.

-7- Formation

Mr VERNOUD indique les avancées sur l'IRFBB. Un travail est effectué sur le budget de l'IRFBB avec l'hypothèse d'intégrer le budget formation des commissions au budget IRFBB.

Mr VERNOUD signale que la Ligue est en attente d'informations concernant l'organisation des prochaines Automnales.

En réponse, le Président Jean-Pierre SIUTAT indique les dates des Automnales pour la saison prochaine. Elles se tiendront au cours de la même période et l'organisation sera faite en fonction des attentes et volontés respectives des Ligues. Les Ligues sont autonomes dans la gestion de cet évènement régional.

Mr VERNOUD poursuit en indiquant que le comité stratégique de l'IRFBB doit se réunir pour les futures formations JIG (26-27-28-29 août 2019). Les clubs doivent manifester, le plus tôt possible, leur intention de mettre en place des contrats JIG.

-8- CRO

(Annexe 3)

Mr SOUSSIA indique que le bilan de la dernière réunion CRO a été envoyé aux membres du comité directeur et n'a rien à ajouter à celui-ci.

Le Président Bernard DEPIERRE complimente le travail effectué par la CRO sur les répartitions avec une couverture des matchs à 92 %.

-9- Jeunes et technique

Mr MARTIN indique qu'une rencontre aura lieu avec le collège de Besançon pour évoquer la convention mise en place pour le Pôle Espoirs et son organisation.

En février, des stages jeunes auront lieu au Centre Omnisport de Mâcon :

- 16-18 février stage CIC U 13 BFC
- 19-21 février stage CIC U 14 secteur Bourgogne
- 22-24 février stage U 15 BFC

Mini Basket:

Mr MARTIN indique que la Ligue est en attente des retours de candidatures pour l'organisation du mini-basket, à l'heure actuelle aucun retour.

Il évoque également les exigences financières avec notamment la dotation Ligue pour le club accueillant la manifestation.

Mr MARGUERY répond que la dotation sera la même que l'année dernière.

Mr MARTIN précise que comme la Ligue étant plus grande les frais seront plus conséquents en :

- nombre de terrains,
- nombre de teeshirts,
- frais de déplacements des clubs...

Tournoi des Etoiles Voiron :

Le Président Bernard DEPIERRE effectue un retour sur les résultats du Tournoi des Etoiles qui s'est déroulé en janvier.

Ces résultats ne sont pas satisfaisants, un travail de synthèse suivi par Mr BERTHEAU sera effectué avec l'expertise des techniciens. Ce bilan, également effectué sur les Pôles Espoirs, les équipes U 15 Elites permettra de mettre en place des axes de travail.

Challenge Benjamins : (Annexe 4)

Mr PELLEGINI indique qu'il y aura deux représentants par secteur.

Les finales pour désigner ses vainqueurs auront sur un même lieu le 17 mars 2019. Un appel à candidature comprenant le cahier des charges sera envoyé aux clubs.

Statut de l'entraîneur :

Mme VALTAT fait part de son inquiétude car la FFBB n'a toujours pas indiqué sa réponse et son positionnement sur le statut de l'entraîneur.

Monsieur le Président Jean-Pierre SUTAT précise que les statuts sont acceptés en l'état.

-10- Pôle compétition

(Annexe 5 et 6)

Mr PETITJEAN indique qu'un groupe de réflexion travaille sur les futurs championnats régionaux et la réforme de la NM3 avec le problème des montées par secteurs. Le Président Jean-Pierre SIUTAT répond que Mr SALMON à travailler dessus (possibilité de passage de 8 poules de 14 avec des phases). L'Olympiade suivante sera déterminante et les Régions devront s'organiser pour qu'en 2020 il n'y ait plus de secteur.

Commission sportive :

Mr LAMOTTE évoque les problèmes de dérogations tardives, les championnats interdépartementaux avec des problèmes de dates avec des championnats de 6 ou 7 équipes.

-11- Trésorerie

Mr MARGUERY revient sur les difficultés rencontrées dans le cadre de la fusion, notamment au niveau de la saisie comptable (extrêmement chronophage avec de nombreuses écritures, des reprises d'écritures, rapprochement de comptes...) et la complexité de récupération des comptes bancaires de Franche-Comté.

Mr MARGUERY, regrette que le cabinet Mazars mandaté pour la fusion n'ait pas effectué un suivi post-fusion plus conséquent.

Toutefois, les comptes clubs sont quasiment à jour et ils devraient être transmis dans les prochaines semaines.

Compte-tenu de la baisse annoncée des subventions, une réunion finance sera organisée en février pour faire un point sur la situation budgétaire. À la suite de celle-ci, une modification du budget pourrait être envisagée.

Les dépenses doivent être maîtrisées et une grande prudence observée pour éviter les dérives.

-12- Questions diverses

- **Question est posée à la commission de discipline par le club de Prissé :**

Lorsqu'un arbitre départemental effectue un rapport, cette arbitre ne peut-il pas transmettre ce rapport au Comité Départemental ?

Réponse de Mr QUINCY « l'arbitre doit communiquer auprès de la Ligue et de sa CDO mais la transmission des dossiers ne peut pas être faite en premier lieu au CD car cela engendre une étape supplémentaire. La Ligue pourra aviser le CD et le Club concerner qu'un dossier vient d'arriver à la commission Discipline. »

- Intervention de Mr SIMON au sujet de la commission de discipline

Il indique que la gestion d'un dossier a été très longue et a pénalisé les joueurs.

Réponse de Mr QUINCY : « les réunions sont fixées lorsque plusieurs dossiers doivent être étudiés afin d'éviter des frais de déplacement et maintenir une mobilisation des membres de la commission. »

Pour conclure, Mr DEPIERRE remercie Dijon Métropole pour le prêt de la salle du Palais pour la réunion.

Fin de la séance à 21h15.

PROCHAINE REUNION DE BUREAU JEUDI 28 FEVRIER 2019 DIJON à 19h.



Le Président,
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,
Christian CUENOT

PJ : Annexes 1 à 6

ANNEXE 1

Pôle Développement Nouvelles Implantations

Compte rendu d'activité janvier 2019

1. Commissions : Communication & Promotion Evénements Manifestation
2. Développement Nouvelles Implantations

1) Commissions : Communication & Promotion Evénements Manifestation

Voir Compte rendu d'activité des 2 commissions animées par Corinne POITOUT & Gilles PRUDON.

Divers :

Un appel à l'organisation, de l'assemblée générale de la Ligue (29 juin 2019) et des matchs All Star (U18F, U20M, Seniors F&M) a été fait à l'ensemble des clubs de BFC.

Pour rappel, la commission et les CTF ont préconisé un lieu central en BFC (pour garantir le succès et l'affluence des événements sportifs en réduisant les distances de tous les participants, joueurs, supporters ...) (*Réponse avant le 28 Février 2019*)

Rassemblement Mini Basket du Mercredi 9 Mai 2019 : appel à candidature pour l'organisation envoyée aux clubs (*Réponse avant le 11 Février 2019*)

Communication courriels entre les membres du comité directeur : l'utilisation subite de mise en copie des destinataires en CCI (copie cachée), prète la confusion et n'est pas facilitateur des échanges pour connaître les personnes concernées sur les dossiers évoqués.

Une consigne sur la diffusion et la visibilité des destinataires sera à définir par le bureau.

2) Développement Nouvelles Implantations :

Caravane du Basket :

Orientation probable : 42 endroits visités (21x2, B et FC) ; les CTF en collaboration de Paul-Alain Petiot, stagiaire à la Ligue travaillent sur le sujet, pour l'établir l'agenda des communes visitées.

Nouvelles Implantations : prospection et développement

Une répartition par département a été définie avec un conseiller technique Fédéral référant :

CD 21-89-58 : Eric Petiot
CD 70&90-71 : Paul Régnier
CD 25-39 : Christophe Pelligrini

La stratégie de prospection mise en place par les CTF de la Ligue, est la suivante :

Prise de contact avec un membre du Comité départemental pour cibler les zones géographiques à visiter (Présidents des comités ou élus ligue secteur), cartographie ci-dessous Outils et méthodologie :

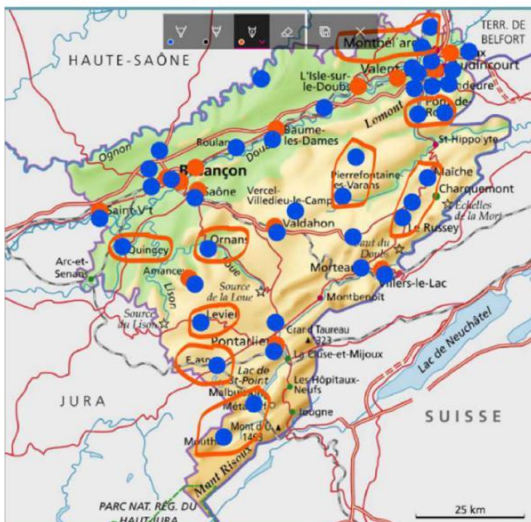
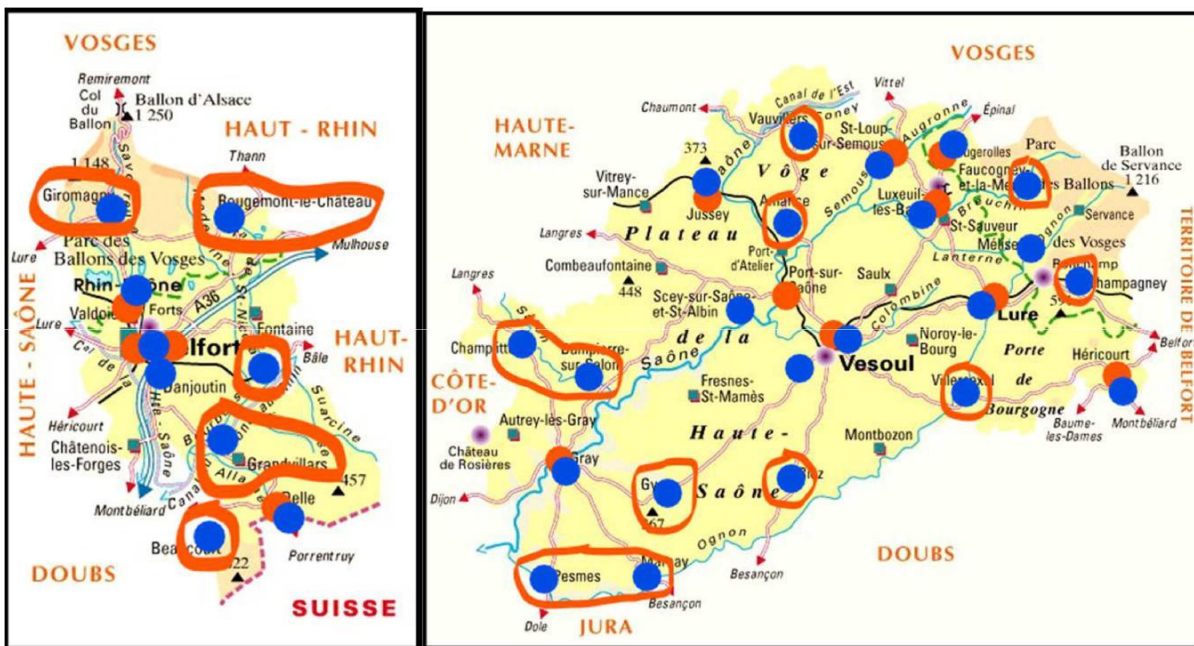
- Courriels & contacts téléphoniques en mairie, en communauté de commune d'un élu en charge du sport
- Prises de rdv (présence d'un élu comité ou ligue vivement conseillé)
- Présentation de la ligue (slide ou papier) établi par le CTF (intégration d'informations sur la localité)
- Proposition d'une opération de lancement :
En fixant des dates de démarrage et actions d'accompagnement par le CTF LIGUE ou comité concerné (OBE, entraînements jeunes, venue des polistes, Caravane, promotion camp basket)

Un suivi des lieux visités est actualisé régulièrement par chaque CTF et pourra être présenté au prochain comité directeur, avec les actions mise en place dans les municipalités ciblées.

Des résultats très prometteurs sont envisageables suite aux premières présentations et retours réalisés sur secteurs CD70&90 – CD25.

Une réunion de travail sera programmée, fin 1^{er} Trimestre, pour dresser un bilan des contacts sérieux pouvant aboutir à la création de club.

LAURENT ARBAULT



ANNEXE 2

LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Compte rendu d'activité janvier 2019

Commission Communication et Commission Promotion & Manifestation

Les deux commissions ont travaillé de concert, la promotion des évènements proches requérant des supports de com.

Ont été réalisés :

1. Un filigrane à apposer sur les courriers et affiches, etc.... en vue de respecter une unité graphique récurrente
2. Travail avec les salariés pour la refonte du site internet.
3. Un dossier de presse de présentation de notre ligue à destination des médias, personnalités, maires des communes visitées par la caravane etc...
4. BFC News N°4

En cours d'élaboration :

- 1) Une plaquette des coordonnées des clubs BFC à distribuer sur les lieux de la caravane. En cours de réflexion :
- 2) Communication sur l'All Star Game

Corinne Poitout

et

Gilles Prudon

ANNEXE 3 Bilan C.R.O.

La fusion de juin dernier a apporté quelques modifications dans l'organisation et la gestion des officiels de la ligue. Heureusement, les deux anciennes CRO s'étaient déjà rapprochées pour travailler ensemble et anticiper cette fusion dès le début de la saison 2017-2018, afin de pouvoir proposer une équipe au complet et un cadre serein aux officiels, tant arbitres qu'OTM, de la ligue Bourgogne Franche-Comté.

• Arbitres :

Toujours dans l'optique de garder une sérénité pour nos officiels, pour qu'ils puissent s'adresser à des personnes qui leurs sont connues tout en apportant au fur et à mesure la nouveauté qui s'imposait, nous avons décidé de travailler avec 3 répartiteurs qui se sont répartis les tâches comme suit :

1. Répartition séniors ex secteur franc-comtois
2. Répartition séniors ex secteur bourguignon
3. Répartition jeunes BFC

Dès le début de saison, la priorité était de ne pas dissocier les deux secteurs en faisant le plus d'échanges possibles pour casser les frontières dans l'esprit de nos officiels et des équipes concernées, tout en essayant de rester raisonnable par rapport à la caisse de péréquation.

Nos arbitres sont répartis de la manière suivante :

HN1 : 1	Jeunes Potentiels Régionaux : 10
Nationaux : 4	Potentielle féminin : 1
Stagiaires nationaux : 3	R1 : 37
Fédéraux : 13	R2 : 31
Stagiaires fédéraux : 3	R3 : 16

Un responsable par groupe a été nommé pour un suivi des désignations, des indisponibilités, et de l'évolution de formation de chaque arbitre.

La difficulté, comme nous le montre le tableau ci-après, est la désignation sur les rencontres jeunes régionales. En effet, nous manquons d'effectif pour couvrir la totalité de ces matchs. Depuis janvier, nous faisons régulièrement appel aux CDO qui nous aident dans la mesure des disponibilités de leurs arbitres départementaux. Une réunion avec Stéphane KROEMER (Président CFO) est en projet, réunion qui servira notamment à trouver des solutions qui conviennent à la fois aux CDO, et à la CRO.

Catégories	Matches couverts	Matches non couverts	TOTAL
U13F	25 (64.10%)	14 (35.90%)	39
U13M	31 (77.50%)	9 (22.50%)	40
U15F	22 (53.70%)	19 (46.30%)	41
U15M	35 (87.50%)	5 (12.50%)	40
U18F	25 (83.30%)	5 (16.70%)	30
U17M	39 (100%)	0	39
U20M	40 (100%)	0	40
RM3	65 (98.50%)	1 (1.50%)	66
RF2	52 (94.50%)	3 (5.50%)	55
RM2	120 (96.80%)	4 (3.20%)	124
PNF	72 (100%)	0	72
PNM	151 (100%)	0	151
TOTAL	677 (91.90%)	60 (8.10%)	737

• OTM :

La fusion nous a malheureusement réduit l'effectif de nos OTM sur le territoire. En effet, plusieurs OTM ont décidé durant la trêve estivale d'arrêter d'officier, d'autres suite à un échec lors du test théorique de début de saison. L'objectif prioritaire étant le même que celui des arbitres, c'est-à-dire de casser les frontières et de pouvoir désigner des OTM sur toute la région, dans la limite des frais kilométriques pour les clubs.

Nos OTM sont répartis de la manière suivante :

HN : 6


Stagiaire HN : 1

Fédéraux : 25

Régionaux : 4

La principale difficulté dans les désignations des OTM vient du fait que certains clubs sont excentrés et donc loin de tout OTM. L'équipe NF3 du club de Marzy dans la Nièvre est donc désignée par la ligue CVL. Pour ce qui est de l'équipe NM3 du club d'Héry dans l'Yonne, la désignation de 3 OTM est problématique, ce qui impacte nos données du tableau suivant :

Catégorie	3 OTM	2 OTM	1 OTM	0 OTM	TOTAL
NF3	38 (84.40%)	7 (15.60%)	0	0	45
NM3	33 (82.50%)	6 (15%)	0	1 (2.50%)	40
NF2	4 (66.70%)	2 (33.30%)	0	0	6
NM2	21 (95.50%)	1 (4.50%)	0	0	22
LF2	6 (100%)	0	0	0	6
ESPOIRS	6 (100%)	0	0	0	19
TOTAL	121 (87.70%)	16 (11.60%)	0	1 (0.70%)	138

 Benjamin SOUSSIA
Président C.R.O. BFC

ANNEXE 4

CHALLENGE BENJAMIN(E)S 2018/2019

Cahier des charges - Finale Régionale

La finale Régionale sera organisée le Dimanche 17 Mars 2019 sur la journée de 10h à 16h

Le Challenge Benjamin est un outil de développement du basket régional. Il permet aux candidats de participer à des épreuves mettant en jeu des fondamentaux importants à maîtriser dans la catégorie U13. Aussi, dans le but d'assurer une organisation de qualité, l'organisateur candidat à la réalisation de cette manifestation doit s'engager à assumer les charges suivantes.

1) Sont qualifiés:

- 3 premiers garçons et 3 premières filles de chaque département sont automatiquement qualifiés
- Pour la finale régionale sont qualifiés **21 garçons et 21 filles**

Les enfants qualifiés pour la finale Régionale doivent être vêtus de leur tenue de club (Short + maillot)

2) Structures et matériel nécessaires :

- ✓ 1 gymnase avec 2 paniers centraux
- ✓ des ballons (taille 6)
- ✓ matériel pédagogique (plots, chasubles, cerceaux)
- ✓ micro/sono

3) Accueil/organisation :

Le club organisateur doit prévoir :

- ✓ une buvette avec un point chaud
- ✓ deux bénévoles minimums par atelier (2 ateliers)
- ✓ contact avec la presse locale
- ✓ vin d'honneur

4) Déroulement de la journée :

10h00 - 10h30 : accueil

10h30 - 12h30 : Passages évalués sur les épreuves

12h30 - 13h30 : Pause repas

13h30 - 16h30 : Passages évalués sur les épreuves

15h30 - 16h30 : Remise des récompenses, vin d'honneur

5) Récompenses :

La LBFCBB offrira à chaque participant un t-shirt de l'épreuve ainsi qu'un cadeau en plus pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles.

ANNEXE 5

Bilan 3x3

Un compte rendu concernant l'activité 3x3 depuis le début de la Saison 2018-

2019 Concernant la mise en place dans les comités de notre Ligue :

43% de nos comités ont commencé, ou vont commencer un ou des championnats 3x3 cette saison (CD21, CD71, CD89).

Les retours qui sont fait par les clubs participant est la facilitée d'organisation de ces rencontres avec un réel travail sur la formation à l'Event Maker que je vais conduire.

Concernant le dossier d'homologation des Opens Start, une simplification a eu lieu et les comités départementaux ne sont plus obligés de fournir une autorisation d'organisation. (PJ Nouveau dossier d'homologation).

Pour l'instant un Open Start a été réalisé en Saône et Loire, mais l'offre de tournoi va augmenter puisqu'une trentaine d'Open Start va être organisée sur cette saison.

Les résultats nationaux sont très satisfaisants sur la saison passée :

- 511 tournois Homologués, soit une hausse de 50% sur N-1 et +100% sur N-2
- Augmentation du nombre de tournoi UNSS et FFSU homologués
- 2,5% des joueurs sont exclusivement des joueurs de 3x3 (Pass Tournoi ou Pass Superleague)

Sur cette saison : Un peu plus de 350 équipes sont inscrites et plus de 30000 option 3x 3 ont été cochées (Chiffres au 11 janvier)

La mise en ligne de la Nouvelle plateforme digitale prévue durant le mois de Février permettra d'améliorer la communication auprès de tous les acteurs de cette discipline.

ANNEXE 6

Pôle compétitions

Commission sportive séniors
Suivi d' action

Championnats séniors

Phase « Aller » terminée. Quelques matchs en retard

Causes :

Trophées coupes de France

Intempéries et perturbations routières

Salles indisponibles.

Brûlage

Le contrôle des listes de brûlés est en cours, les changements dans les listes de brûlages aussi. Malgré des rappels, certains clubs ne réagissent pas. La CS prendra elle-même la décision de remplacement.

Dérogation

Problème des dérogations tardives

La CS séniors demande systématiquement l' avis de la CRO

Les sanctions financières sont appliquées même pour les changement d' heure (30mn)

Championnats interdépartementaux

La CS séniors propose au comité directeur de ne pas les organiser cette année et de réfléchir à leurs organisations pour la saison prochaine . (7 départements et des organisations différentes)

Causes :

manque de dates

peu d' intérêts rencontrés auprès des clubs

organisation compliquée (championnats avec 6/7 clubs sur une journée)

Championnats inter- régionaux

La CS n'a pas encore arrêté la date.

COUPES

COMITE DIRECTEUR 28/01/2019

COMPTE RENDU ACTIVITE COMMISSION BASKET FEMININ

COUPE TERRITORIALE QUALIFICATIVE TROPHEE COUPE DE FRANCE

Vainqueur Féminin : JS MARZY

Vainqueur Masculin: CSL DIJON

TROPHEE COUPE DE FRANCE 1er tour

Féminin : 1/16 eme 16/02/2019 20H JS MARZY - SAINTE SAVINE BASKET

Masculin: 1/32 eme 26/01/2019 20H CSL DIJON - CERGY PONTOISE

COUPE DE BOURGOGNE - FRANCHE COMTE

Engagement Féminin : 9 équipes BOURGOGNE 4 équipes FRANCHE COMTE

Engagement Masculin : 20 équipes BOURGOGNE 9 équipes FRANCHE COMTE